

*Unir les associations
pour développer les Solidarités*



Rapport d'activité 2008

*Assemblée Générale
20 Mars 2009*

Uriopss Auvergne

**Union Régionale
Interfédérale
des Organismes Privés
Sanitaires et Sociaux**

21 rue Montlosier
63000 Clermont-Ferrand

Tél. 04 73 19 63 40
Fax 04 73 19 63 49

✉ : accueil@uriopss-auvergne.asso.fr

www.uriopss-auvergne.asso.fr

www.uriopss-limousin.asso.fr

Sommaire

Rapport moral

<u>CHAPITRE I</u> - Représenter les adhérents.....	2
A - En région.....	2
A.1 - Vers une inter région selon la volonté des acteurs Limousin.....	2
A.2 - Les rencontres institutionnelles.....	3
A.3 - Interpellation des candidats aux élections municipales et cantonales.....	3
A.4 - Les représentations.....	3
A.4.1 - Les Crosmes	
A.4.2 - La Plate-Forme d'Observation Sanitaire et Sociale	
A.4.3 - Les comptes-rendus de nos représentants	
A.4.4 - Dans le Limousin	
A.5 - La vie statutaire de l'Uriopss.....	7
B - Au plan national.....	7
B.1 - La participation à la vie du réseau.....	7
B.2 - Un point sur.....	8
B.2.1 - La commission Gestion	
B.2.2 - Le Groupe Réseau Insertion	
B.2.3 - La commission CNUESPA	
<u>CHAPITRE II</u> - Animer et développer le réseau régional.....	10
A - Se développer en Limousin.....	10
B - Actions d'animation sectorielle.....	10
B.1 - La commission régionale Aide à domicile en Limousin.....	10
B.2 - Les commissions départementales Personnes Agées en Auvergne.....	11
B.3 - Les rencontres régionales « Animation en EHPAD ».....	11
B.4 - Relance d'un réseau ALERTE en Limousin.....	12
B.4.1 - La précarité en Limousin : réalisation d'un état des lieux	
B.4.2 - Reconstitution des trois collectifs « ALERTE »	
B.4.3 - Organisation de 3 séances d'information	
B.4.4 - Formalisation de 3 collectifs départementaux	
B.4.5 - Conclusions et perspectives	
C - Animations transversales.....	14
C.1 - Les colloques et conférences en Limousin.....	14
C.2 - Les journées d'étude et colloques en Auvergne.....	15
C.2.1 - La coopération	
C.2.2 - La réforme de la protection juridique des majeurs	
C.2.3 - L'épargne salariale et la gestion de trésorerie	
C.2.4 - La journée de rentrée sociale	
C.2.5 - Novembre, le mois de l'économie sociale et solidaire	

D - Accueil, information-conseil aux porteurs de projets.....	16
E - Les partenariats et personnes ressources.....	17
E.1 - Les partenariats.....	17
E.1.1 - Les Trophées régionaux de l'Innovation Sociale AG2R	
E.1.2 - La Fondation JM Bruneau	
E.1.3 - Appel à candidatures 2008 en Limousin « pour une retraite heureuse »	
E.1.4 - Collaboration Auvergne Active et Uriopss Auvergne	
E.2 - Le Club des Partenaires.....	18
E.3 - Les personnes ressources, partenariats techniques.....	18

CHAPITRE III - Développer l'offre de services aux adhérents...18

A - Formations internes et accompagnements.....	18
A.1 - Communication.....	18
A.2 - Renouvellement de la demande de subvention au Conseil régional.....	19
A.3 - Les partenariats.....	19
A.4 - Soutien du réseau Uniopss-Uriopss.....	19
A.5 - Unifaf Auvergne.....	19
B - Etudes - Accompagnements de projets.....	25
C - Information et conseils personnalisés.....	26
D - Développer la gestion de l'information.....	26
D.1 - Le pôle documentation / information.....	26
D.1.1 - Le soutien à l'activité interne	
D.1.2 - La veille de l'information stratégique	
D.1.3 - La gestion des demandes d'informations des adhérents	
D.1.4 - La participation à la vie du Réseau	
D.2 - Les supports de communication.....	27
D.2.1 - Le bulletin d'informations régionales « Trait d'Union »	
D.2.2 - Les sites Internet de l'Auvergne et du Limousin	
D.3 - Les nouveaux outils.....	30

Annexes

- Club des Partenaires
- Adhésions / Radiations 2008 Auvergne et Limousin
- Calendrier 2008 du CROSMS

A l'instar des associations que nous représentons et que nous accompagnons, le développement de notre Union régionale est le résultat d'un jeu subtil d'équilibres entre les missions à conduire, les ressources humaines pour les mettre en œuvre et l'équilibre économique nécessaire pour assurer la continuité de notre action.

Concernant nos missions, les réformes engagées sur tous les fronts sollicitent à tout moment l'expertise de notre réseau. En région, nous nous efforçons de relayer le plus rapidement possible les informations et les analyses et de porter le débat au plus près des acteurs. Le projet de loi « hôpital, patient, santé et territoire » et la création des agences régionales de santé ; la refonte de l'ordonnance de 1945, la mise en œuvre du 5^{ème} risque, les services sociaux d'intérêt général (SSIG)... autant de sujets qui ont fait l'objet d'informations et de sollicitations auprès de nos adhérents.

Au quotidien, l'équipe de salariés est à l'écoute de vos besoins, de vos attentes et tentent d'y répondre voire de les anticiper avec le souci permanent de la réactivité et de la qualité. Je peux affirmer que le militantisme est encore vivant car nous pouvons compter sur des administrateurs bénévoles militants et impliqués au côté des salariés et des adhérents.

Organiser nos activités économiques au regard de notre projet politique commun, là aussi est notre défi et le développement n'est rien d'autre que de vouloir améliorer le service aux adhérents en adaptant notre organisation et notre gestion.

« Il n'est de destin, il n'y a que des rendez-vous », celui d'un rapprochement avec les acteurs de la région Limousin pour créer une entité interrégionale adaptée aux enjeux actuels. N'ayons pas peur de parler de taille critique ou d'intensité critique lorsque l'on parle de la performance économique et sociale d'une organisation. Ce que nous préconisons parfois à nos adhérents, nous essayons de nous l'appliquer.

Notre ambition est de continuer à réunir, regrouper, représenter, défendre, accompagner, informer et générer ainsi un mouvement bénéfique pour les personnes en situation de fragilité.

CHAPITRE I – REPRESENTER LES ADHERENTS

A – En région

A.1 - Vers une inter région selon la volonté des acteurs Limousin

La reconstruction engagée depuis Juin 2007 pour asseoir le réseau Uniopss en Limousin a pleinement fonctionné en 2008. L'objectif annoncé a toujours été **d'assurer une présence politique de proximité** avec des acteurs locaux et de **répondre aux besoins** d'accompagnement et d'expertise des adhérents grâce à une **plateforme technique interrégionale**.

La délégation Uniopss-Uriopss s'est réunie le 10 avril à Limoges où étaient présents H. Allier, Directeur général de l'Uniopss, D. Hardy, Vice-président Uniopss chargé des relations avec les régions ainsi que les Présidents des régions Aquitaine, Poitou Charentes, Centre, Auvergne, Pacac et les Directeurs de Ile-de-France, Aquitaine, Auvergne.

L'objet essentiel de la réunion a été de faire le bilan de quelques mois de fonctionnement en Limousin et de rencontrer les représentants des 5 associations qui se sont portées candidates à la construction d'une nouvelle entité en Limousin, à savoir : Aseac, Fondation J. Chirac, Mas Ste Féréole, Les Amis de l'Atelier et Actid 87.

Les représentants des associations ont fait savoir à cette occasion qu'ils ne souhaitent pas la création d'une entité juridique distincte préférant bénéficier de la synergie avec la région Auvergne. Cette demande a été adressée de manière formelle au Président et au Directeur général de l'Uniopss, lesquels en ont fait état à **la conférence des présidents le 09 juillet pour validation**.

Dès lors, il a été décidé de mettre en chantier l'étude des statuts de la future entité pour une création officielle d'une future inter région.

Le 23 juillet 2008 un séminaire stratégique est organisé en Corrèze réunissant les associations adhérentes du Limousin, les membres du conseil d'administration de l'Auvergne volontaires et les salariés, soit 21 personnes. Cette journée a permis une meilleure connaissance interpersonnelle, l'énoncé de principes à partir desquels vont s'élaborer les futurs statuts ainsi que la définition de modalités d'actions. Un groupe de travail est mis en place pour l'élaboration des statuts, et un plan d'actions défini pour les mois à venir.

Le groupe de travail s'est réuni le 30 septembre et le 21 novembre 2008 pour construire une version des statuts largement inspirée des statuts de l'Uniopss finalisés en 2008. Les principes retenus sont les suivants : assurer un équilibre des pouvoirs entre les deux régions, organiser une représentation politique de proximité, composer un conseil d'administration représentatif de la diversité des secteurs couverts et des sept départements.

Le 16 décembre 2008 : réunion à Clermont-Ferrand des acteurs Limousin et des membres du bureau de l'Auvergne. Le groupe sur les statuts présente le fruit de son travail en vue de la préparation au conseil d'administration de l'après-midi auquel sont invités les acteurs du Limousin.

Ces statuts doivent être ensuite étudiés au conseil d'administration de l'Uniopss avant d'être soumis aux adhérents de notre inter région en assemblée générale extraordinaire.

A.2 - Les rencontres institutionnelles

En Limousin, l'Uriopss a poursuivi ses rencontres auprès des partenaires institutionnels :

- Préfet de région, Mme Ratte - Thèmes abordés : politique du réseau et stratégie, le poste perdu au Conseil économique et social régional ;
- Conseil régional : Directeur de la formation professionnelle et de l'apprentissage M. Lacour et M. Nouhaud ;
- Président de la FNARS, M. Maynard ;
- Conseil général, M. Faucher, et Ddass de Haute Vienne, Mme Mottet (seconde rencontre) ;
- Rencontre de M. Virole, Président Creahi du Limousin et de M. Atenza, Président Uriopss Auvergne ;
- DDASS de la Creuse ;
- DDASS et Conseil général de la Corrèze.

A.3 – Interpellation des candidats aux élections municipales et cantonales en Auvergne et Limousin

Un courrier a été adressé aux candidats les invitant à faire preuve d'engagement sur les différents volets des politiques de solidarité ; nous en profitons pour rappeler les positions du réseau Uniopss-Uriopss sur plusieurs points clés de ces politiques. La politique du logement de la lutte contre les exclusions ; l'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi ; les politiques de la petite enfance et de la protection de l'enfance ; les mesures à développer en faveur des personnes handicapées et des personnes âgées.

A.4 – Les représentations

A.4.1 – Le Crosms Auvergne

[Voir calendrier des réunions en annexes]

❖ Rappel des représentants Uriopss au sein des différentes sections (actuel)¹

Sections (Catégories de bénéficiaires)	Titulaires	Suppléants
Personnes âgées	Suzanne Riberolles	Christian Mespoullé
Personnes handicapées (enfants/adultes)	Pierre Motte ²	Michel Rouves
Personnes en difficultés sociales	Corinne Chervin	Michel Ganivet
Enfants relevant d'une protection administrative ou judiciaire	Jean-Luc Niels	Roger Le Guillou

❖ Compte-rendu Section Personnes Handicapées (Pierre Motte)

Représentant : Pierre Motte

Les membres Délégués de l'Uriopss Auvergne en 2008 sont Fernand Charton (titulaire) et Pierre Motte (suppléant).

¹ Représentation au titre des « représentants des personnes morales gestionnaires d'établissements et services sociaux et médico-sociaux ».

² Suite à la démission au poste de titulaire de F. Charton – Voir ci-après dans le développement.

Outre leur participation aux Séances Plénières de présentation des Schémas Départementaux, projet PRIAC et Bilan annuel, les membres de la Section « Personnes Handicapées » se sont réunis 3 fois en séances d'examen des dossiers : les 10 Avril, 3 Juillet et 9 Octobre 2008.

A chaque séance nous avons constaté un taux important d'absentéisme, ce qui a parfois rendu problématique le respect de la règle du quorum et demandé de gros efforts de relance de la part des organisateurs.

Nous notons, par contre, la présence assidue aux séances des représentants des « personnes morales gestionnaires d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux », ainsi que de leurs unions et autres instances, dont l'Uriopss.

Les quatre départements de la Région Auvergne ont présenté des dossiers de création, d'extension ou redéploiement et mise en conformité, comme figuré sur le tableau ci-après.

Département	Projet de création d'établissement	Projet d'extension Evolution de l'agrément Nombre de places	Mise en conformité
Allier	2	1	1
Cantal		1	2
Haute-Loire	1	3	
Puy de Dôme	8	1	4

Ont reçu un avis favorable à l'issue du passage en Crosms :

- **ESAT** : 3 places par extension de l'existant et 16 places d'ESAT « Hors les murs »
- **FAH** (Foyer pour adultes handicapés) : Création de 34 places.
- **FOI** (Foyer Occupationnel avec internat) : Création de 44 places.
- **SAJ** (Section d'Accueil de Jour) : 8 places par extension de l'existant.
- **SAMSAH** (Service d'Accueil médico-social pour adultes handicapés) : Créations de 2 fois 20 places.
- **SAVS** (Section d'Accompagnement à la Vie Sociale) : Création de 25 places et 14 par extension.
- **SESSAD** (Service d'Education Spécialisé et de Soins à Domicile) par réduction de places d'ITEP.
- **SERVICE MEDICO-SOCIAL** : Pour adultes handicapés et personnes âgées.
- **ITEP** (Institut Educatif Thérapeutique et Pédagogique) : 4 dossiers de mise en conformité.

Ont fait l'objet d'un rejet à l'issue du passage en Crosms :

- **ESAT** : 1 demande de création d'une structure de 20 places.
- **FAM** (Foyer d'accueil médicalisé) : 1 demande de création de 10 places.
- **FO** : 1 demande de création de 20 places.
- **Résidence d'Hébergement** : 1 demande de création /Adultes déficients mentaux.
- **SAMSAH** : extension de 10 places en MAS.
- **ITEP** : 3 demandes de mise en conformité laissées en instance.

En cours d'année, plusieurs Associations Adhérentes ont pris attache auprès des services de l'URIOPSS afin de présenter leur dossier pour avis, ou pour obtenir des éléments d'informations et conseils techniques utiles à l'élaboration de celui-ci.

Modifications intervenues en cours d'année.

Deux départs d'importance en cours d'exercice sont à noter, à savoir :

- ⇒ Le départ de **M. François Lamontagne** Président du CROSMS, appelé à d'autres charges et tâches, auquel succède à ce poste, **Madame Catherine Courret**, Premier Conseiller au Tribunal Administratif et dont le suppléant est **M. Emile Guignard**, Président de Section à la Chambre Régionale des Comptes.

- ⇒ Un autre départ nous touche également mais de plus près celui-là, il s'agit de notre ami **Fernand Charton**, ex-Président de notre Uriopss et Membre titulaire du CROSMS depuis son origine, qui a émis le souhait d'être remplacé au sein du Comité Régional.

Nous tenons à exprimer à notre ami Fernand toute notre reconnaissance pour les services qu'il a rendus, à travers son action menée auprès du CROSMS, au monde des personnes handicapées et à l'Uriopss Auvergne.

Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à **M. Michel Rouves**, son successeur au CROSMS en qualité de Membre Suppléant, Pierre Motte étant désigné Titulaire.

A.4.2 – La Plateforme d'Observation Sanitaire et Sociale en Auvergne

Créée en 2001, la Plate-Forme de l'Observation Sanitaire et Sociale rassemble **26 partenaires, dont l'Uriopss**.

Elle est régie par une charte de fonctionnement qui engage chacun de ces partenaires à :

- œuvrer dans le cadre d'un programme de travail commun défini chaque année ;
- partager librement les informations ;
- organiser les complémentarités nécessaires à la conduite des travaux prévus au programme annuel.

Chaque année un comité technique se réunit – **auquel l'Uriopss participe** – pour définir un programme de travail, et pour chacune des thématiques retenues les partenariats, les objectifs, la méthodologie ainsi que le calendrier de réalisation, le coût et les financements mobilisables.

La réunion du Comité technique de la Plate-Forme s'est réunie le 25 novembre pour élaborer le programme de travail pour l'année 2009.

A.4.3 – Les comptes-rendus de nos représentants

❖ Commission départementale 43 de suivi de la réforme de la tarification

Représentant Uriopss : Paul Vérot

Le département de la Haute Loire n'a pas réuni la commission en 2008.

Par ailleurs, les membres de cette commission, n'ont été destinataires d'aucun élément d'information sur l'évolution de la tarification dans le département au cours de l'année écoulée.

❖ Compte-rendu Haute-Loire (Françoise Janisset)

Représentant : Françoise Janisset, Vice-présidente Haute-Loire

Une année importante en Haute-Loire avec la révision des schémas personnes âgées et personnes handicapées, auxquels de nombreux adhérents ont participé.

L'Uriopss s'est démarquée également cette année par l'organisation de conférence sur le thème de la mutualisation et des groupements de coopération.

Néanmoins commissions, représentations et rencontres institutionnelles demeurent les axes majeurs de notre action, avec le développement de l'accompagnement de structures (au travers d'appui-conseil ou d'audit).

1. Commission départementale Personnes Agées

Réunissant un groupe de 12 à 15 directeurs d'EHPAD, cette commission traite des sujets d'actualité (législatifs, règlementaires, de politique générale), elle est l'occasion de transmettre les informations collectées lors de la CNUESPA.³

Cette année, elle a permis de traiter des sujets plus techniques : DUD, démarche de projet individualisé.

Elle a permis une rencontre constructive avec la Directrice générale DIVIS⁴ du Conseil Général, Charlotte Wauquiez, concernant la gestion et le contenu du dossier schéma gérontologique.

2. Les représentations

A ce jour l'Uriopss dispose de représentants au sein de plusieurs commissions :

- CODERPA,
- Suivi de la réforme de la tarification.

3. Les rencontres institutionnelles

Des diverses rencontres avec les services de la DDASS et du Conseil général ont découlé un partenariat et un échange de documentations (avis de l'Uriopss sollicité sur la lettre de cadrage budgétaire), l'organisation d'actions communes.

4. Appui-conseil

Une des missions de l'Uriopss demeure le soutien aux adhérents, et dans ce cadre, plusieurs établissements ont sollicité techniciens et administrateurs pour des aides ponctuelles et ciblées.

Pour 2009, il semble indispensable de développer 2 axes :

- ⊗ **La militance des adhérents**, en effet adhérer à l'Uriopss permet certes d'accéder à des informations, des conseils, bénéficier de formation, mais l'Uriopss est avant tout une fédération basée sur des valeurs de respect et de solidarité, à nous d'affirmer notre appartenance à ces organismes et notre adhésion à ses valeurs fondatrices.
- ⊗ **Notre implantation au niveau départemental**, communiquer plus sur nos actions, nos réalisations, et nous affirmer en tant qu'instance représentative des établissements privés associatifs.

A.4.4 – Dans le Limousin

Les représentations sont effectives pour les instances suivantes :

- ▶ **CPCA** : L'Uriopss en Limousin a conforté sa place au sein de la CPCA, profitant de cette instance pour échanger avec les autres têtes de réseaux associatifs sur leur positionnement régional, leurs activités. La CPCA a organisé les premières rencontres régionales de la CPCA le 8 février.
Représentant : C. Guillon
- ▶ **CRES** : Participation à une réunion du conseil d'administration de la CRES en tant que membre de la CPCA.
Représentant : C. Guillon
- ▶ **CROSMS** pour les trois sections : personnes handicapées, personnes âgées, personnes en difficultés sociales. Ci-après nos représentants :

³ Commission Nationale « Structures d'accueil pour Personnes Agées »

⁴ Direction de la vie sociale

Sections (Catégories de bénéficiaires)	Titulaires	Suppléants
Personnes âgées	Monique VERNON	Clotilde GUILLON
Personnes handicapées (enfants/adultes)	Nathalie SCARCELLA	Corinne CHERVIN
Personnes en difficultés sociales	Jean-Michel BERNARD	Clotilde GUILLON

A.5 – La vie statutaire de l’Uriopss

Conseil d’administration	16 décembre
Bureau	03 avril 29 septembre

L’Assemblée générale

Organisée le 03 juin 2008 dans les locaux du Groupe ESC Clermont, **l’intervention de Maurice Parodi** sur le thème « L’entrepreneur social, un métier pas comme les autres »⁵ a introduit cette réunion annuelle.

Il a été procédé à l’approbation des différents rapports, ainsi qu’au renouvellement et au vote du tiers sortant d’administrateurs et des nouvelles candidatures.

Les administrateurs

Le Conseil d’administration a accueilli **3 nouveaux administrateurs** :

- **Adrian Glasian**, Président de l’Association de gestion de la Résidence Bon Séjour (Saint-Just-Malmont - Haute-Loire)
- **René Baptistini**, délégué FNARS Auvergne
- **Dominique Leleux**, administrateur ANEF 15

B – Au plan national

B.1 – La participation à la vie du réseau

	Dates	Participants
Conférence des Présidents et Présidents/Directeurs (Paris)	22 janvier - 04 mars 27 mai - 09 septembre 09 décembre	A. Atenza, Président P. Motte, Trésorier et C. Chervin, Directrice
Réunion des directeurs (Paris)	11 et 12 mars 25, 26 et 27 juin 16 et 17 septembre 21 octobre	C. Chervin, Directrice

⁵ Conférence proposée dans le cadre du Séminaire de recherche approfondie pour le Mastère Spécialisé en Management Européen et Développement des Ressources Humaines ESC Clermont.

Délégation Uniopss/Uriopss (Paris)	3 mars - 10 avril 26 mai - 08 septembre 08 décembre	C. Chervin, Directrice
CNUESPA (Paris)	23 janvier - 26 mars 29 mai - 03 septembre 28 octobre	J. Aigret, CT Uriopss F. Janisset, administratrice Uriopss et directrice Ehpad (43)
GRAFH (Paris)	24 janvier - 15 avril 19 juin - 30 octobre	J. Aigret, CT Uriopss
Commission gestion et tarification (Paris)	10 mars - 3 et 4 juillet 04 novembre	M. Bellier, CT Uriopss
GRI (Limousin ou Paris)	3 mars - 13 mars 23 et 25 septembre 24 octobre	M. Bellier, CT Uriopss
Documentalistes Webmasters (Paris)	17 et 18 janvier 05 et 06 juin 09 et 10 octobre	O. Parent, remplaçant A. Marlier, Documentaliste
Commission Aide et soins à domicile (Paris)	17 avril - 9 juillet 8 octobre (excusé) 19 novembre	M. Vernon, directrice service d'aide à domicile (87) C. Guillon, CT Uriopss

Soit (en volume jours)	46 jours
------------------------	-----------------

- **Comité éditorial Union Sociale** (réunions téléphoniques) : réunions mensuelles durée 1h
(Participation de Corinne Chervin ou Albine Marlier)

B.2 – Un point sur...

B.2.1 - La commission Gestion

Michel Bellier représente l'Uriopss Auvergne au sein de cette Commission, qui s'est réunie régulièrement afin – notamment - d'analyser l'actualité des domaines de la gestion et de la tarification des établissements sociaux et médico-sociaux, et de contribuer à l'élaboration des prises de position du Réseau sur les différentes réformes.

Les principaux thèmes abordés par la commission en 2008 :

- ✓ La réforme de l'Etat, les associations de solidarité face aux logiques de mise en concurrence ;
- ✓ Les contentieux de la tarification (veille permanente) ;
- ✓ La transposition de la Directive européenne Services en droit français et le statut des produits de la tarification ;
- ✓ Les projets de loi de Finances et de Financement de la Sécurité sociale (pour la partie concernant notre secteur) ;
- ✓ La réforme de la M22 ;

Cette commission a permis de **mettre en place des actions de formations, de formation de formateurs, et de créations d'outils et méthodes.**

En 2008 ont été réalisés ou mis en chantier :

- ✓ Une journée de formation sur les CPOM et la rédaction du cahier n°20 consacré aux CPOM ;
- ✓ Un séminaire de formation sur « l'analyse financière des ESMS⁶», qui débouche sur la mise en chantier d'un outil d'analyse diagnostic financier (*échéance : été 2009*) ;
- ✓ La rédaction d'un nouveau « Guide Comptable des ESMS » en collaboration avec les Editions Dalloz (*parution prévue en fin 2009*) ;
- ✓ L'actualisation du Guide du Budget et de l'outil KEOPSS ;
- ✓ La création d'un guide/outil méthodologique sur les modalités de réponses aux appels à projets (*Cf. la réforme générale des politiques publiques*) ;
- ✓ La poursuite de la production des fiches CNAR⁷/DLA⁸ ;

B.2.2 – Le Groupe Réseau Insertion

Le **Groupe Réseau Insertion (GRI)** réunit les Uriopss qui animent des collectifs « ALERTE » en région. L'Uriopss Auvergne est représentée par Michel Bellier à cette commission nationale qui traite les questions liées à l'actualité du secteur « Pauvreté, Précarité » et contribue à l'élaboration des prises de position du réseau UNIOPSS sur ces thèmes. Michel Bellier a participé à 2 réunions en 2008 sur Paris.

Les principaux thèmes traités ont été les suivants :

- ✓ Le Droit au logement opposable (DLO) : mise en œuvre dans les régions et dysfonctionnements repérés ;
- ✓ Le projet de loi RSA et son expérimentation ;
- ✓ Le « Grenelle de l'Insertion » ;
- ✓ « La Participation » : comment « faire participer les personnes en situation de pauvreté/précarité » aux débats et initiative qui les concernent, comment intégrer d'autres acteurs (syndicats de salariés et représentants des employeurs).

B.2.3 – La commission CNUESPA

[Cf. le compte-rendu de F. Janisset - A.4.3 – Compte-rendu Haute-Loire]

La CNUESPA s'est réunie 5 fois au cours de l'année. Françoise Janisset et Julie Aigret représentent l'Auvergne au sein de la Commission nationale.

Les principales thématiques abordées :

- Le contrat de travail des médecins coordonnateurs des EHPAD ;
- Les mesures de la LFSS⁹ et de la Loi de finances pour 2008 ;
- La question de la prise en compte des charges sociales des infirmiers libéraux ;
- Le plan Alzheimer ;
- La convention CNAV - UNIOPSS sur la nouvelle politique d'action sociale immobilière ;
- Les 7^{ème} Assises des Etablissements et Services Associatifs pour Personnes âgées, les 25 et 26 novembre à Lyon ;
- Les dispositions du PLFSS 2009 ;
- Programme soins palliatifs ;
- Obligation d'assurer la continuité du service électrique dans les EHPAD ;
- L'étude cas lourds dans les SSIAD ;

⁶ Etablissements sociaux et médico-sociaux

⁷ Centre national d'appui et de ressources social, médico-social et de santé

⁸ Dispositif local d'accompagnement

⁹ Loi de financement de la sécurité sociale

- La nouvelle Norme AFNOR des services à domicile ;
- Projet de décret relatif aux modalités d'emploi des accueillants familiaux par les organismes privés ou publics ;
- Projet de « nouveau risque social relatif à la compensation du besoin d'aide à l'autonomie » ;
- La réintégration des dispositifs médicaux dans les dotations soins des EHPAD au 1er août ;
- Les modalités de calcul des tarifs soins dans les EHPAD suite à l'arrêté du 16 juillet 2008 ;
- Le projet gouvernemental de 5ème risque ; le rapport d'étape de la mission parlementaire d'information présidée par Philippe Marini ;
- Compte rendu de la réunion du Conseil de la CNSA de juillet : la campagne des PRIAC, le Plan d'aide à l'investissement (PAI), la sous consommation des crédits, le départ de Denis Piveteau et son remplacement par Laurent Vachey ;
- L'appel à projet MAIA dans le cadre du plan Alzheimer ;
- Les outils de gestion des risques de maltraitance à domicile, le point sur les travaux du Comité national de vigilance, la mise en place des Comités d'éthique tant dans les services à domicile que dans les établissements.

CHAPITRE II – ANIMER ET DEVELOPPER LE RESEAU REGIONAL

A – Se développer en Limousin

Les adhésions *[Voir tableau en annexes]*

L'année 2008 a permis de poursuivre la remise en place du réseau en Limousin avec une multiplication par 5 du nombre d'adhérents, **soit un total de 25 établissements et services adhérents**. Au niveau des adhésions c'est un montant des cotisations multiplié par 7.

Une évolution possible est importante au vu du nombre d'adhérents potentiels repérés (plus de 60 établissements et services).

☒ 14 rencontres ont été menées avec des adhérents et des adhérents potentiels pour leur présenter l'Uniopss en Limousin.

B – Actions d'animation sectorielle

B.1 – La commission régionale Aide à domicile en Limousin

La commission est animée par Clotilde Guillon, Conseillère technique, et Monique Vernon, Directrice de Actid 87.

Elle réunit 8 associations, qui se sont rencontrées à 3 reprises au cours de l'année 2008. Cette commission a notamment travaillé à la mise en place de la Conférence « Un autre regard sur le maintien à domicile : enjeux et perspectives en Limousin » (*Cf. Mois de l'ESS*).

B.2 – Les commissions départementales¹⁰ Personnes Agées en Auvergne (CDPA)

Quelques rappels préalables

- **Membres de la CDPA** : directeurs, présidents et tous salariés intéressés d'une association adhérente à l'Uriopss Auvergne (maison de retraite, services et CLIC).
- **Rôle d'une CDPA** : lieux d'information des adhérents, de recensement des besoins régionaux, de remontées des besoins au niveau départemental, régional, national, d'organisation d'actions collectives, de rencontres et de convivialité entre directeurs d'un même secteur d'activité.
- **Périodicité** : en moyenne une matinée (de 9h30 à 12h30) une fois par trimestre au sein d'une Maison de retraite suivie d'un déjeuner.
- **Appui technique du réseau Uniopss-Uriopss** : commission en lien avec la commission nationale CNUESPA organisée à l'Uniopss.
- **Animation** : Julie Aigret, Conseillère technique.

Le nombre de CDPA pour l'année 2008 :

	Nombre de commission
CDPA 03	3
CDPA 43	4
CDPA 63	3
TOTAL	10

Les travaux collectifs, échanges autour des thèmes d'actualité :

- Schémas Personnes Agées/Personnes Handicapées du Département de l'Allier.
- Réforme de la protection juridique des majeurs et incidences.
- Maltraitance et comités d'éthique.
- Clauses abusives au sein des outils Loi 2002-2.

Les interventions :

- Intervention d'Yves Ceysson, médecin coordonnateur à l'HAD 63.

B.3 - Les rencontres régionales de la Commission sur « l'Animation en EHPAD »

Quelques rappels préalables

L'épanouissement moral et le bien-être psychologique étant tout aussi nécessaires que la santé physique pour bien vieillir, le rôle des animateurs auprès des personnes âgées est primordial parce qu'ils doivent savoir être à l'écoute, accompagner, créer du lien, apporter de la vie et reconstituer des réseaux de solidarité. Cependant, susciter l'envie de vivre dans un nouvel environnement peut rester à l'état de vœu pieu.

Suite à plusieurs sollicitations de personnels chargés de l'animation soucieux d'assurer une prestation de qualité à l'égard des personnes âgées, l'Uriopss Auvergne propose de les soutenir dans leurs démarches et dans leurs missions, en organisant un temps de rencontre, d'échanges et de conseils pour trouver des réponses ensemble.

- **Personnes concernées** : animateurs diplômés, animateurs en cours de formation, personnels assurant des activités d'animation en plus de leurs autres missions (des

¹⁰ Pour les départements de l'Allier, la Haute-Loire et du Puy de Dôme

EHPAD adhérents et non adhérents, de statut associatif ou de droit public de la Région Auvergne).

- **Objet** : temps d'échange et de travail collectif.
- **Périodicité** : en moyenne 2 réunions par an sur des journées entières (matin, temps de réunion ; après-midi, découverte d'une activité)
- **Lieu de réunion** : accueil des participants au sein de chaque maison de retraite selon un roulement.
- **Animation** : Julie Aigret, Conseillère technique.

Une rencontre des personnels assurant l'animation en EHPAD a été réalisée aux Résidences Saint Dominique à Brioude (43) le 27 juin 2008.

Les principales thématiques abordées :

- **Echanges autour des pratiques professionnelles** : les questions posées, les problèmes rencontrés, les idées, les projets concernant les différents ateliers, travaux pratiques, journées à thème organisées à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement et les partenariats....
- **Des travaux de réflexion commune avec apport d'information** : en 2008, échanges et débat sur l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Comment maintenir une communication avec une personne qui n'utilise plus les mêmes canaux de communication que nous ?
- **Ateliers d'animation** : projets d'animation au sein d'un accueil de jour.

B.4 – Relance d'un réseau « ALERTE » en Limousin

Les difficultés économiques rencontrées par l'Uriopss Limousin avaient mis fin à l'activité d'animation du réseau ALERTE. Dans ce contexte, l'Uriopss Auvergne s'est donné comme objectif de **reconstituer un réseau d'associations du secteur « exclusion, pauvreté et précarité »**.

Ce projet s'est traduit, sur l'année 2008, par :

- ⇒ La réalisation d'un « état des lieux » de la pauvreté / précarité en Limousin
- ⇒ La (re)mobilisation d'associations locales autour de 3 « collectifs » départementaux
- ⇒ La participation aux réunions nationales du GRI (Groupe Réseau Insertion)

B.4.1 - La précarité en Limousin : réalisation d'un état des lieux

Cette analyse s'est appuyée notamment sur le rapport du groupe de travail « Personnes en difficultés sociales » du CROSMS Limousin, complété par différentes sources officielles (INSEE).

B.4.2 - Reconstitution de trois collectifs « ALERTE »

Cette action a démarré dès le début de l'année 2008. L'accent a été mis sur **la nécessité de constituer des collectifs au niveau départemental** : il s'agit de prendre en compte les pratiques et caractéristiques « au plus près du local » ; notamment, les acteurs de Creuse et de Corrèze sont le plus souvent des petites associations travaillant au plan des bassins de vie, souvent déconnectées des réseaux régionaux et nationaux, peu enclins à se déplacer vers la capitale régionale.

La question d'une coordination régionale pourra être posée plus tard si la demande existe.

B.4.3 - Organisation de 3 séances d'information

Trois réunions ont été organisées (une par département) et animées par la délégation Uniopss en Limousin (Bernard Diverneresse et Clotilde Guillon).

Les associations présentes étaient majoritairement représentées par des bénévoles. Malgré une participation relativement faible en volume, ces 3 réunions ont confirmé l'intérêt de pérenniser 3 collectifs départementaux.

Les échanges ont principalement porté sur la définition des attentes formulées par les participants, à savoir :

- Une meilleure connaissance mutuelle (les activités de chacun, les contacts, les projets, les personnes suivies et leurs difficultés...). Cette « connaissance mutuelle » est définie comme un moyen de résolution de cas particuliers de personnes en situation difficile (mutualiser les moyens, les réseaux, créer des passerelles...)
- Dans une moindre mesure, les collectifs peuvent constituer un « moyen de pression » pour résoudre une situation particulière. Il s'agit ici de dénoncer, d'interpeller.
- Les collectifs comportent également une mission de « témoignage » : « faire remonter les constats », « alerter » et communiquer sur la réalité de la pauvreté en Limousin.
- Ils doivent enfin être des lieux d'échanges de pratiques, de mutualisation des approches afin que chacun enrichisse sa compréhension des phénomènes conduisant à la pauvreté ou la précarité, et sa connaissance des dispositifs existants localement et nationalement.

B.4.4 - Formalisation de 3 collectifs départementaux

Cette action s'est traduite par :

- L'animation de 9 réunions départementales (3 par département, rythme trimestriel) .
- La mise en place de routines d'échanges d'information (par mail) entre l'Uriopss et les associations participantes ou « pressenties ».

Poursuite des échanges sur l'objet des collectifs ALERTE

Les débats concernant la vocation des collectifs se sont poursuivis au sein même des 3 collectifs départementaux. Ils ont évolué dans la même direction dans les 3 cas : la priorité retenue porte sur la mise en œuvre d'actions concrètes de soutien à des personnes ou des familles repérées en difficultés, et pour lesquelles l'accompagnement d'un des membres du collectif apparaît insuffisant.

Ce choix se fait évidemment aux dépens d'autres orientations possibles : ainsi, la fonction « communication » en direction du grand public ou via les médias, ou l'interpellation des autorités sur les dysfonctionnements des dispositifs locaux...n'apparaissent pas prioritaires, au moins dans un premier temps.

Routine d'informations documentaires « descendantes »

Les membres des 3 collectifs se déclarent à la fois demandeurs d'informations « descendantes » portant sur les textes et dispositifs en vigueur, l'actualité législative et réglementaire, l'activité d'autres collectifs... et dans le même temps, se plaignent d'être inondés d'informations parasites.

La « Valeur ajoutée » d'ALERTE doit ici consister à opérer un tri pertinent et de gérer une diffusion d'informations sélectionnées.

Le mail est l'outil privilégié. Toutefois, plusieurs associations participantes ne disposent pas de cette technologie ou ne l'utilisent pas habituellement.

L'actualité du secteur « Pauvreté précarité exclusion »

Plusieurs thèmes ont fait l'objet d'une diffusion d'informations documentaires « descendantes » et de discussions/commentaires en réunion :

- L'actualité nationale : Le projet de loi RSA et son expérimentation en région, le DALO et sa mise en œuvre, la Loi Boutin, les PLF et PLFSS 2009, les communications et prises de position d'ALERTE National et de l'Uniopss sur ces différents sujets
- L'actualité Régionale : le rapport de CROSMS Limousin sur « les personnes en difficulté sociale », le projet de Maison Relais en Corrèze.
- « Comment les autres font » : exemples d'actions conduites par des collectifs associatifs hors Limousin sous l'égide d'ALERTE ou non
- Le thème de « La Participation » (i.e. : comment associer les pauvres et précaires eux-mêmes aux débats et réflexions qui les concernent) a fait l'objet d'une sensibilisation des participants, notamment à l'occasion de séquences d'information et d'échanges consacrées au Grenelle de l'Insertion (Compte rendu des débats et conclusions) ainsi qu'à l'expérience « Insertion Professionnelle et Accompagnement Social » du Nord Pas de calais.

B.4.5 - Conclusions et perspectives

L'année 2008 a permis de relancer 3 collectifs départementaux, qui se sont réunis 4 fois chacun (y compris la réunion initiale d'information).

Le nombre de participants est toutefois faible : moins de 5 associations par réunion en moyenne.

Par ailleurs, cette participation n'est pas stabilisée : on observe la constitution d'un « noyau dur » d'associations qui font preuve d'assiduité, et la présence d'autres structures qui semblent venir « pour voir » et ne s'engagent pas sur l'avenir.

Dans ce contexte, la poursuite d'un objectif de pérennisation/consolidation de ce réseau exige :

- La poursuite du rythme de réunions trimestrielles et le développement des échanges hors réunions ;
- La progression du nombre de participants, c'est-à-dire un effort de mobilisation et de « recrutement » ;
- Le maintien de la ligne « se mobiliser sur des cas concrets ». Capitaliser des résultats tangibles ;
- Mise en place d'une ou plusieurs séances de formation, par exemple : sur le DALO, le RSA, la RGPP,...) ;
- L'élaboration d'une charte « Alerte » et sa présentation à la commission « Lutte contre la Pauvreté de l'Uniopss » pour agrément ;
- La mise en place d'une coordination régionale.

Cette politique nécessite des efforts importants (disponibilité, déplacements) dans un contexte où le soutien financier de l'Uniopss (convention GRI) reste très incertain.

C – Animations transversales

C.1 – Les colloques et conférences en Limousin

- **Le 12 février à Limoges**, Conférence-débat animée par A. Atenza, Président de l'Uniopss Auvergne sur le thème « *Où en êtes-vous avec votre gouvernance associative ?* », **en présence d'une vingtaine de représentants associatifs.**

- ▶ **Le 17 juin au Centre hospitalier d'Esquirol à Limoges**, réunion sur « *La coopération sociale, médico-sociale et de santé – Effet de mode ou nécessité* », **en présence de plus d'une cinquantaine de participants**.
Un thème à fort enjeu pour lequel nous avons souhaité organisé une séance d'information-sensibilisation. Se sont succédées plusieurs présentations, celle de Arnaud Vinsonneau, adjoint au Directeur général de l'Uniopss, les points de vue de Mme Delaux, Directrice de la Drass, M. Debellut, Directeur de l'Action sociale du conseil général de Creuse puis des témoignages d'expériences avec des acteurs de terrain.
- ▶ **Le 30 septembre au Centre culturel J. Gagnant à Limoges**, la rentrée sociale.
Prenant en main l'actualité brûlante, comme chaque année, l'Uniopss en Limousin a proposé à ses adhérents une rentrée sociale sur le thème « *La solidarité, la santé et l'action sociale au cœur des réformes de l'Etat - La Révision générale des politiques publiques, les Agences régionales de santé, le 5ème risque, etc.* » en présence de Mme Pérol-Dumont, Présidente du Conseil général de la Haute-Vienne qui a ouvert cette journée, ainsi que des représentants de l'Etat, Mme Delaux, Directeur Drass, M. Négrier, Directeur Ddass de Corrèze, M. Roehrich, Directeur ARH.
Ce sont plus d'une plus d'une soixantaine de participants qui se sont retrouvés au Centre Culturel Jean Gagnant.
- ▶ **Le mois de l'économie sociale et solidaire (Novembre)** : l'Uniopss en Limousin a impliqué les membres de la commission services aux personnes dans la préparation d'un colloque. **Celui-ci s'est tenu le 24 novembre** sur le thème : « *Un autre regard sur le maintien à domicile : enjeux et perspectives en Limousin* ». **Plus d'une centaine de participants**, directeurs et responsables d'associations de services aux personnes, mais également quelques professionnels du domicile ou encore des retraités ont assisté aux débats.
Après une présentation des enjeux de ce secteur par Corinne Chervin, Directrice Uriopss Auvergne, Sylvie Mathieu, Directrice Uriopss Lorraine a présenté une initiative de création de label pour les associations adhérentes. M. Nicaise, responsable de la formation à l'IESF a rappelé les enjeux de la nécessaire professionnalisation des intervenants. La table ronde à laquelle ont participé Mme Chapelet, Conseil régional, M. Faucher, Conseil général 87, M. Jammes, Drtefp et Mme Reineix, travailleur social a permis de mettre en lumière les orientations institutionnelles et de faire s'exprimer les acteurs de terrain.
- ▶ En raison des intempéries, la conférence-débat sur « *Economie sociale : quelle gouvernance et quel modèle de développement* » **organisée le 25 novembre dans les locaux de l'ADAPEI Corrèze (Malemort s/ Corrèze) a été annulée.**
- ▶ **Le 27 novembre à Limoges**, participation à l'animation d'un forum sur le thème de la gestion de fin de carrière dans le secteur sanitaire, social et médico-social organisé par l'AG2R Limousi, en partenariat avec l'Aract Limousin, Uniformation et l'Uniopss en Limousin.

C.2 – Les journées d'étude et colloques en Auvergne

C.2.1 – La coopération

En région

Les travaux de groupe engagés en 2007 sur les trois thématiques « continuité de la prise en charge », « mutualisation de moyens » et « gestion des ressources humaines » ont donné lieu **à une restitution le 16 janvier devant un auditoire de plus de 100 personnes.**

M. JJ Tregoat, Directeur de la DGAS était présent à la table ronde à laquelle participaient également les représentants des fédérations Adpa, Fehap et Fhf.

Dans les départements

Le premier colloque d'une série de quatre a débuté en Haute Loire **le 4 décembre 2008**. Le principe de ces rencontres est de mettre en évidence les expériences de coopération mises en place dans chacun des départements. La diversité des objets et des modes de coopération prouvent la richesse et l'inventivité des acteurs pour répondre aux besoins sociaux et médico-sociaux identifiés sur leur territoire.

C.2.2 - La réforme de la protection juridique des majeurs

Le 15 mai, le colloque organisé par l'Uriopss et l'Adpa « Enjeux et contraintes de la réforme des tutelles » a permis de faire le point sur le système de protection juridique des majeurs et sa récente réforme par la loi du 5 mars 2007. Des intervenants nombreux représentatifs du secteur de la justice, des services de tutelles, des institutionnels financeurs, des usagers, des établissements et services médico-sociaux ont pu exprimer leur point de vue et débattre.

C.2.3 – L'épargne salariale et la gestion de trésorerie

La rencontre **organisée en partenariat par l'AG2R et le Crédit Mutuel le 16 juin** a réuni près d'une vingtaine d'acteurs à Clermont-Fd.

C.2.4 - La journée de rentrée sociale

Devenu un rendez-vous annuel, **la journée du 29 septembre** a été l'occasion d'amorcer la réflexion sur la création des agences régionales de santé, la reconfiguration des administrations déconcentrées (*Drass, Ddass, Drtefp, Drpjj, etc.*).

Des interventions de C. Celdran, Directeur Drass puis de A. Vinsonneau, adjoint au Directeur général de l'Uniopss pour dresser le décor des réformes.

Une table ronde composée de Y. Barillet, Directeur Drjs, B. Bayle, délégué Fehap, P. Bernaz, Directeur Solidarité et action sociale au conseil général 63, M. Doly, président du CESR, JF Domas, Président Fnars, S. Triki, maire de Lavault Ste Anne pour aborder des sujets tels que : l'articulation des compétences entre la future ARS et celles des collectivités territoriales ; comment le secteur social et médico-social sera pris en compte face au secteur sanitaire ; le recours systématique à l'appel d'offre et ses conséquences pour les associations.

M. Barrette, Vice-président chargé des affaires sociales au Conseil général 63 a conclu la journée.

C.2.5 – Novembre, le mois de l'économie sociale et solidaire

L'occasion d'organiser une conférence à Aurillac **le 6 novembre** animée par A Atenza, Président de l'Uriopss Auvergne sur le thème « Economie sociale : quelle gouvernance et quel modèle de développement ? ».

D – Accueil, information-conseil aux porteurs de projets

L'URIOPSS est régulièrement sollicitée par des personnes physiques ou des associations porteuses de projets de création d'une activité sociale ou médico-sociale.

Après un premier examen du projet (examen des documents de présentation existants, entretien téléphonique), les porteurs de projets peuvent être réorientés ou reçus pour un entretien approfondi. Il s'agit d'un entretien « tous azimuts » visant à établir un diagnostic de l'avancement du projet, et une « feuille de route » pour la suite, et d'apporter les informations documentaires disponibles.

Nombre de projets accueillis : 6

Domaines d'activité des projets : Prévention du stress, maladie d'Huntington, lieu de vie

intergénérationnel pour adolescents en difficulté, Foyer d'Hébergement et foyer occupationnel, centre d'accueil et de loisir pour Enfants et Ados en institution, services à domicile.

E – Les partenariats et personnes ressources

E.1 - Les partenariats

E.1.1 - Les Trophées régionaux de l'Innovation Sociale AG2R

En Auvergne

Remise des trophées le 27 mars à l'Ecole Supérieur de Commerce :

- ✓ **1^{er} prix** : association Aloess de Firminy (42) pour la mise en place d'un accueil de jour pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ;
- ✓ **2^{ème} prix** : association Retraite Loisirs et Solidarité de Clermont-Fd pour la mise en place d'un atelier Qi Qong ;
- ✓ **3^{ème} prix** : office stéphanois des personnes âgées : ateliers équilibre, randonnées...

A cette occasion une conférence débat sur le thème « La prévention du vieillissement par l'activité physique » avec la participation du Dr Leblanc, gérontologue spécialisé en rééducation fonctionnelle, la Cram et la Drjs, le comité régional d'éducation physique et de gymnastique volontaire et Lore Metz, maître de conférences au laboratoire universitaire de biologie des activités physiques et sportives.

En Limousin

L'AG2R Limousin–Poitou-Charentes–Vendée a organisé pour la 6ème fois son concours qui récompense des initiatives et des actions sociales innovantes réalisées au profit des retraités, des personnes en difficulté ou des handicapées.

L'information a été relayée auprès de nos adhérents.

E.1.2 – La Fondation JM Bruneau

La Fondation Jean-Marie Bruneau, sous l'égide de la Fondation de France, a reconduit en 2008 son partenariat avec l'Uriopss, l'Unccas et la Fédération des Marpa dans le cadre de l'opération « **Amélioration de la Qualité dans les établissements pour Personnes âgées** ». Dans le cadre de ce dispositif, l'Uriopss Auvergne a présenté pour la **cinquième année consécutive** deux projets d'adhérents.

Les établissements bénéficiaires de cette subvention étaient les suivants :

- la Maison de Retraite Foyer Bon accueil à Solognac sur Loire (43) (pour le Projet de « Mise en place d'une relaxation manuelle orientale au service des résidents ») ;
- l'EHPAD Les Genêts, le SSIAD ADMR Haut-Vivarais-Haut-Lignon, l'Hôpital de Moze (43) (pour leur Projet de « Mise en place d'un réseau Santé »).

L'Uriopss a fait le choix d'offrir sa place à une autre URIOPSS pour l'année 2009.

E.1.3 - Appel à candidatures 2008 en Limousin « pour une retraite heureuse »

E.1.4 - Collaboration Auvergne Active et Uriopss Auvergne

Information de l'ensemble des adhérents sur le programme de financement des associations ou entreprises solidaires. Affiliée au réseau national France Active, Auvergne Active dispose d'outils financiers à disposition d'associations ou de structures d'utilité sociale.

E.2 – Le Club des partenaires

Nouveaux partenaires 2008 :

- ADERE : « le réseau d'achat partagé »
- AG2R Limousin

[Cf. tableau en annexe des partenaires]

E.3 – Les personnes ressources, partenariats techniques

« L'effet Réseau » est recherché par la mutualisation des compétences à plusieurs niveaux :

- **au niveau régional** : les adhérents de l'Uriopss et le « réseau d'experts » (Marc Cazanova, Chrystelle Eyraud, Bruno Fonlupt, etc.) sont sollicités ponctuellement sur des questions techniques, ou dans le cadre des Etudes Accompagnement ou les actions de formation ;
- **au niveau national** : les groupes et commissions de travail (sectoriels ou transversaux), et les formations proposées par le Réseau participent à l'actualisation et l'élargissement des compétences des conseillers techniques. Des partenariats particuliers avec les experts nationaux ou avec des Uriopss (ex : Rhône-Alpes) complètent ce dispositif.

CHAPITRE III – DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES AUX ADHERENTS

A – Formations internes et accompagnements

Dans le cadre de ses missions, l'URIOPSS Auvergne organise des formations (inter et intra) et des accompagnements de Projets pour répondre aux besoins spécifiques de ses adhérents.

A.1 - Communication

L'outil de communication du service Formation est une plaquette colorisée des formations, qui permet d'afficher les actions de formation proposées, leurs dates et leurs prix.

Cet outil téléchargeable est mis en ligne sur le site Internet de l'URIOPSS Auvergne.

Les établissements et services intéressés peuvent contacter Julie Aigret pour les aider à définir et organiser l'action de formation.

Les thématiques proposées sont les suivantes :

- ❖ Accompagnement de projets
- ❖ Management
- ❖ Gestion
- ❖ Droit
- ❖ Pratiques professionnelles

Cet outil de communication est adressé fin juillet à l'ensemble des adhérents pour qu'ils puissent prendre connaissance suffisamment tôt de notre offre de formation.

La forme a été choisie pour que le document puisse être affiché dans les locaux des associations et ainsi sensibiliser, informer les personnels des structures à nos propositions de formation.

Comme les années antérieures, cette offre n'était pas exhaustive, elle reprenait les thèmes porteurs et la réponse « sur mesure » restait et reste toujours une priorité.

A.2 - Renouvellement de la demande de subvention au Conseil Régional

En 2008, l'Uriopss a renouvelé sa demande de subvention au Conseil Régional d'Auvergne pour un montant prévisionnel de 17 871,35 € (ce qui représente 70 % du coût pédagogique total prévu qui était de 25 530,50 €). Le Conseil Régional a versé 17 871,35 €.

En 2007, le montant de la demande de subvention au Conseil Régional était de 29 286,95 € (calculé à partir du volume prévisionnel de formation 2007) et nous avons perçu l'intégralité de cette somme (soit 29 286,95 €).

A.3 - Les partenariats

Notre offre de formations spécifiques et sur mesure nous amène à poursuivre et à confirmer l'élargissement de nos pôles d'intervention dans les champs suivants :

- **La conduite de projet** (Projet associatif, Projet d'établissement, appui technique à la constitution de dossier CROSMS...);
- **La gestion des ressources humaines** (fiches de postes, entretien annuel d'évaluation et entretien professionnel, management des équipes, formation professionnelle continue...);
- **Les démarches de progrès** : audit, auto évaluation, qualité, etc.

Avec le soutien continu de notre partenaire le Groupe ESC Clermont (Ecole Supérieure de Commerce).

A.4 - Soutien du réseau Uniopss-Uriopss

Les compétences du réseau UNIOPSS/URIOPSS ont également été sollicitées au niveau de l'organisation de colloque et formation :

→ **Le 08 février**, formation sur le thème « *L'harmonisation des règles comptables* » – Intervention de Marc Pillon, Conseiller technique de l'URIOPSS Rhône-Alpes.

A. 5 - Unifaf Auvergne

Dans le cadre des Actions Prioritaires Régionales, **la Délégation Régionale Paritaire d'UNIFAF Auvergne** lance tous les ans un appel à projet dont l'objet est de répondre aux besoins en formation de ses adhérents.

L'Uriopss Auvergne a été retenue en 2008 pour organiser 3 Actions Prioritaires Régionales :

- « *Famille d'hier, Parentalité d'aujourd'hui : travailler avec les parents* ». avec l'intervention de Bernard Diverneresse, Educateur Spécialisé (3 sessions de 4 jours, soit 12 jours).

- « *Relation d'aide des salariés en souffrance* » avec l'intervention de Denis Dolidon, Consultant (2 sessions de 3 jours soit 6 jours).
- « *Valoriser ses compétences en milieu et en fin de parcours* » avec l'intervention d'Elisabeth M'Bana, Consultante (1 session de 4 jours).

Quelques chiffres

Les thématiques de formation les plus demandées

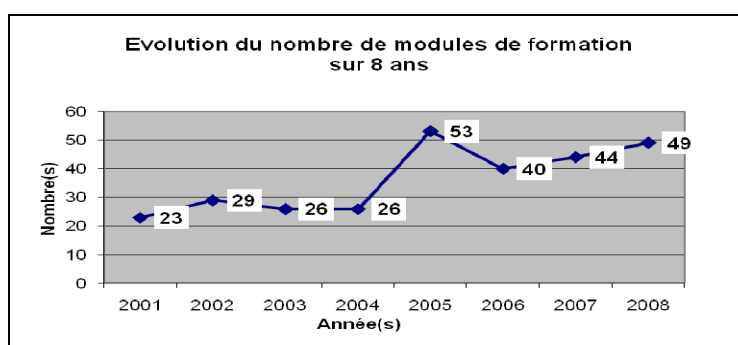
Thèmes	2004	2005	2006	2007	2008	Tendance
Management	10,90 %	30,00 %	25,00 %	32,50 %	33,50 %	+
Projets Loi 2002-2	13,40 %	20,50 %	10,00 %	5,00 %	5,00 %	=
Outils Loi 2002-2	5,70 %	1,00 %	2,50 %	7,50 %	2,50 %	-
Pratiques professionnelles	50,00 %	18,00 %	30,00 %	15,00 %	18,00 %	=
Qualité (Démarche de progrès et HACCP)	10,90 %	13,00 %	17,50 %	27,50 %	18,00 %	-
Audit social	/	8,00 %	/	/		
Bénévoles	/	5,00 %	5,00 %	/	5,00 %	=
Droit	3,40 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %	10,00 %	+
Comptabilité	5,70 %	2,00 %	7,50 %	10,00 %	8,00 %	=
Total	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	

Notre fréquence d'intervention en matière de Management des Ressources Humaines, d'accompagnement de Projets et Démarche qualité au sein des établissements et services représente 59 % de notre activité.

L'année 2008 confirme une évolution continue du nombre d'intervention dans le champ managérial.

Le choix de l'URIOPSS de se positionner dès 2003 sur des interventions de plus longues durées afin de répondre aux évolutions des besoins de ses adhérents est encore confirmé par les résultats de l'année 2008.

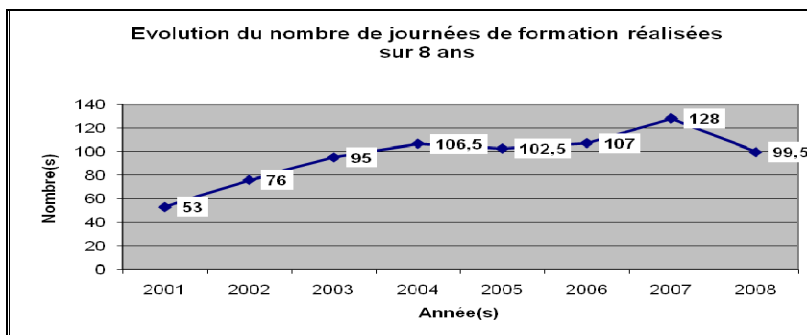
L'évolution de la diversité de notre offre de formation sur 8 ans au catalogue de formation



Ces modules de formation se répartissent de la façon suivante :

- ⇒ 17 actions de formations dans les domaines du management et de la conduite de projet,
- ⇒ 21 concernant les pratiques professionnelles,
- ⇒ 5 pour la comptabilité,
- ⇒ 4 pour le droit,
- ⇒ et 2 pour l'informatique.

L'évolution du nombre de journées de formation réalisées sur 8 ans



Le nombre de journées de formation réalisées entre 2001 et 2007 a évolué progressivement :

- pour l'année 2002 : + 30 %,
- pour l'année 2003 : + 20 %,
- pour l'année 2004 : + 12 %.
- Pour l'année 2005 : - 3,76 %
- Pour l'année 2006 : + 4,21 %
- Pour l'année 2007 : + 19,5 %

En 2005, ce nombre s'est stabilisé. Nous avons avancé l'analyse suivante : une modification de la nature de notre activité qui se traduit par un nombre d'interventions intra établissement supérieur aux formations inter établissements, avec la réalisation d'accompagnements de projet plutôt que de formations pour lesquels une partie de la période d'intervention n'est pas assimilée à un temps de formation.

En 2006, le résultat est positif, d'autant que l'offre de formation concurrente est croissante, et que nos homologues du réseau Uriopss rencontrent des difficultés à remplir leur session de stage.

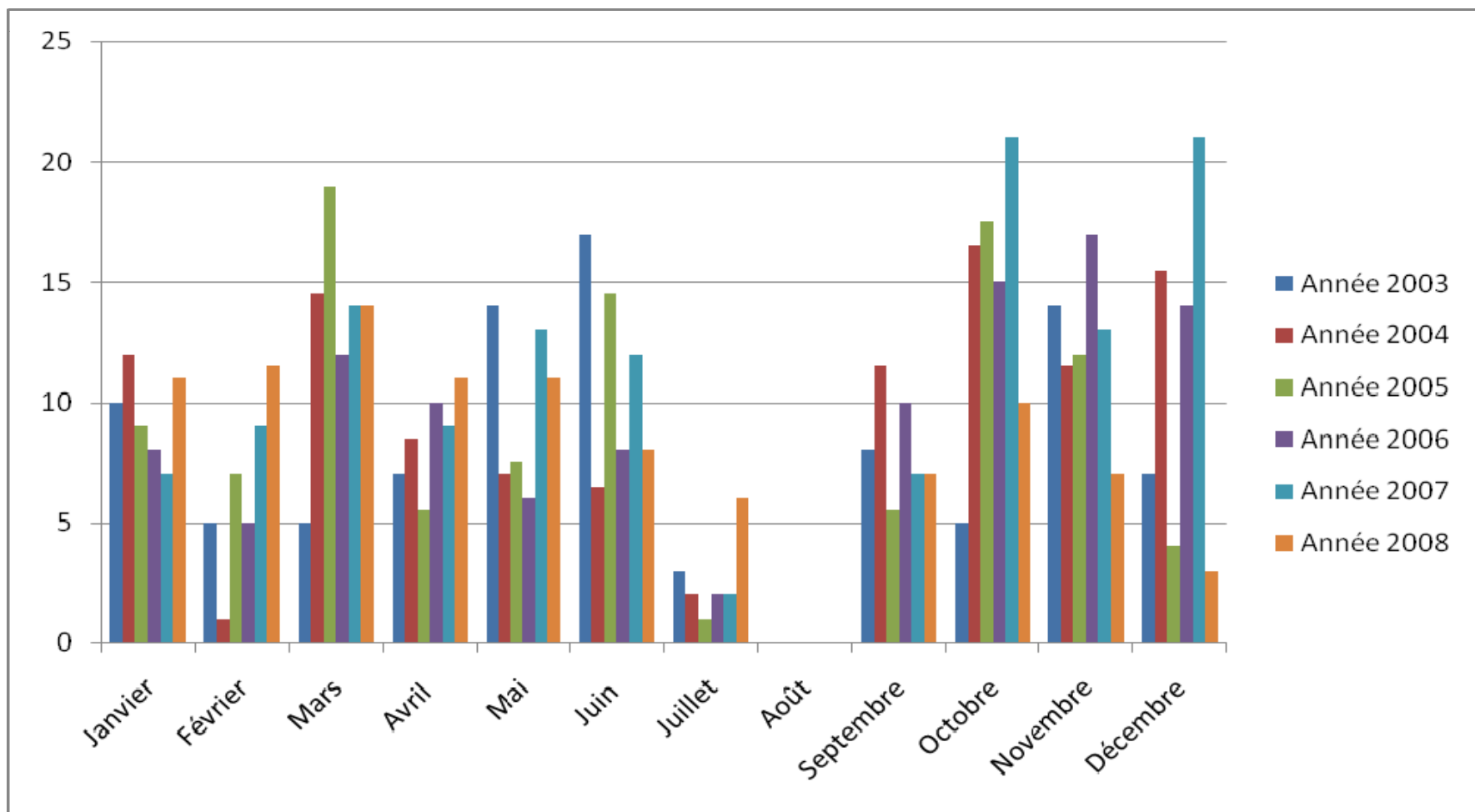
En 2007, forte progression de notre activité avec près de 20 % de journées supplémentaires.

En 2008, nous constatons une baisse de - 22,26 % du nombre de journées réalisées (soit 28,5 journées de moins).

Il n'existe pas de corrélation entre la diversité de l'offre de formation et le nombre de journées de formation commandé par la suite.

Le volume de formation réalisé par mois sur 6 ans (en nombre de journées)

Les données annuelles apparaissent sous la forme de barres (de gauche à droite, 2003 à 2008)



Nous constatons une augmentation régulière du volume des journées de formation (INTER+INTRA) depuis l'année 2001. Entre les années 2001 et 2007, le taux d'évolution est de 58,5 % (53 en 2001 et 128 en 2007).

Grâce aux données collectées depuis 5 ans, nous confirmons que les pics d'activité concernent les mois de mars, juin, octobre et novembre. Chiffres intéressants car ils nous permettront en interne de mieux anticiper ces périodes.

Notre activité reste cependant intimement liée aux demandes et aux besoins de nos adhérents qui peuvent varier d'une année sur l'autre, d'où une difficulté à réaliser des prévisions.

Les périodes de forte activité sont intrinsèquement liées aux fortes mouvances législatives du secteur social et médico-social. Ainsi un nouveau dispositif légal (exemples : Loi du 2 janvier 2002, décret budgétaire, évaluation interne et externe, Document unique des délégations...) aura des répercussions sur les établissements et services parce qu'ils devront le mettre en œuvre dans un délai imparti et voire procéder à un réajustement de leur organisation du travail et du management de leurs ressources humaines.

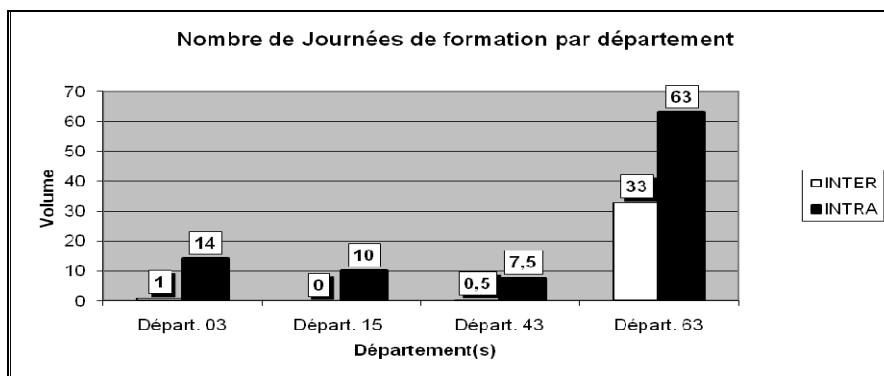
La proportion de formations réalisées en Inter et en Intra

La répartition des formations INTER¹¹ et INTRA¹² établissements évolue au profit des formations intra établissements :

- En 2003 : 28 % de formations INTER contre 72 % de formations INTRA.
- En 2004 : 22,5 % de formations INTER contre 77,5 % de formations INTRA.
- En 2005 : 21,5 % de formations INTER contre 78,5 % de formations INTRA.
- En 2006 : 24 % de formations INTER contre 76 % de formations INTRA.
- En 2007 : 25 % de formations INTER contre 75 % de formations INTRA.
- En 2008 : 34,67 % de formations INTER contre 65,33 % de formations INTRA.

On constate malgré en 2008 un résultat en augmentation constante depuis 2007. Cela peut s'interpréter comme le témoignage d'une reconnaissance de l'URIOPSS par ses adhérents dans son activité de formation.

Le nombre d'actions de formation réalisées par département en distinguant les formations Inter et les formations Intra (année 2008)



¹¹ Inter : stage de formation destiné à des salariés d'associations différentes et réalisé en principe en dehors du lieu de travail

¹² Intra : stage de formation adapté destiné uniquement aux salariés d'une association et réalisé en principe sur le lieu de travail

Le volume des formations Intra réalisées dans le département du Puy de dôme reste supérieur. Ce résultat est certainement lié à notre positionnement géographique.

Evolution positive des formations INTRA établissement pour les départements :

- Puy-de-Dôme : + 14 jours
- Haute-Loire : - 20,5 jours

Diminution du nombre de formations intra établissements pour le département suivant :

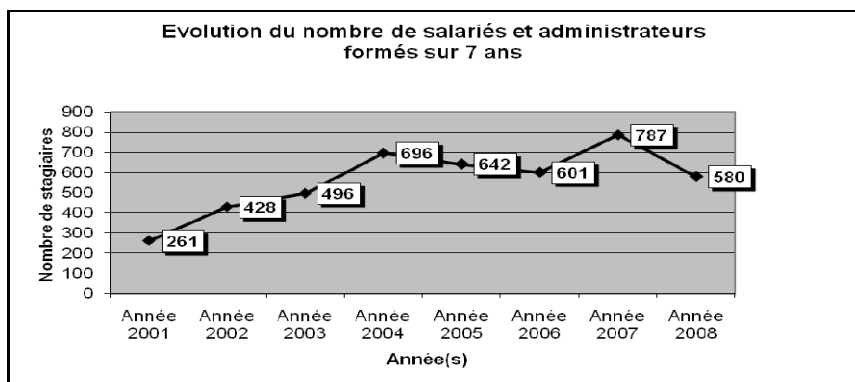
- Allier : - 12 jours

Première année pour laquelle l'Uriopss est sollicité par le Cantal sur des formations intra établissement (pour la période de référence 2005-2006-2007) : 10 journées de formation

Poursuite de l'augmentation des formations INTER établissements dans le Puy-de-Dôme : + 9 jours.

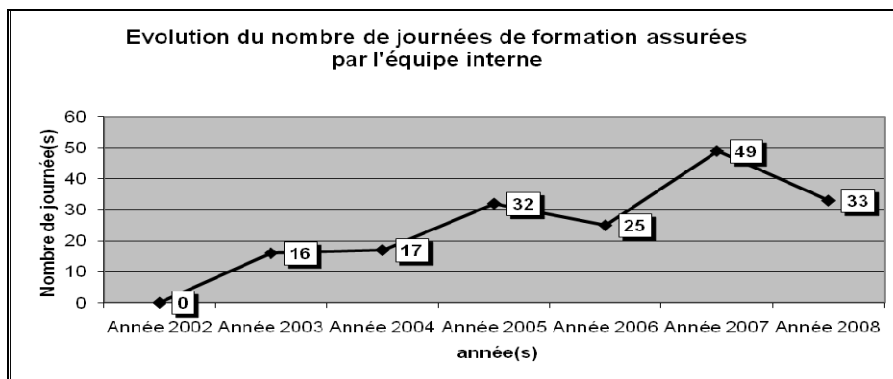
Il s'agit d'une confirmation du développement de l'activité inter (en 2006, l'augmentation était de 76 %). Cette évolution est liée à l'obtention des Appels à Projets Régionaux lancés par Unifaf Auvergne et devant être réalisés à Clermont-Ferrand pour l'ensemble des adhérents régionaux.

L'évolution du nombre de salariés et d'administrateurs formés sur 8 ans



Le nombre de personnes formées est en constante évolution depuis l'année 2001, avec une baisse en 2008.

L'évolution du nombre de journées de formation assurées par l'équipe de l'URIOPSS Auvergne



Les interventions de l'équipe interne ont nettement augmenté depuis 2002 malgré une légère baisse en 2006 et en 2008. C'est un élément positif révélateur de l'évolution des compétences internes qui permet en outre d'amortir les coûts indirects de la structure.

B – Etudes- Accompagnements de projets

L'Uriopss est régulièrement consultée pour la réalisation d'études accompagnement à la création d'activités et services sociaux et médico-sociaux. Ces demandes sont formulées directement ou dans le cadre d'appel d'offres.

Cette activité est en développement et représente une partie significative des recettes inscrites au budget de l'Uriopss.

Elle participe à l'élargissement des compétences (conseillers techniques), et permet l'insertion des projets suivis dans le Réseau.

Les dossiers accompagnés en 2008 :

Audits / Diagnostics :

- ▶ Réalisation de plusieurs audits de climat social et de fonctionnement ;
- ▶ Réalisation d'un diagnostic externe du contexte social et médico-social à destination des personnes handicapées en Haute-Vienne

Aide aux recrutements :

- ▶ Mise à disposition d'un administrateur pour assurer l'intérim d'un poste de direction ;
- ▶ Postes de Direction ;

Etudes de faisabilité :

- ▶ Etude de besoin pour la création d'un mode de garde et d'accueil petite enfance dans le pays Ouest-Creuse en partenariat avec le CEREQ¹³ ;
- ▶ Etude sur la « maîtrise des frais de déplacement » d'une association de services à Domicile ;
- ▶ DLA 03 : Etude pour la mise en place d'une maison-relais en direction de personnes handicapées (handicap mental léger) et étude de faisabilité pour la création d'un ESAT théâtre ;

GPEC :

- ▶ DRTEFP et Conseil régional : Démarche d'expérimentation de la GPEC dans le secteur social et médico-social en Limousin en collaboration avec l'ARACT Limousin (8 établissements et services de 5 associations différentes accompagnés) ;

Démarches de progrès :

- ▶ Accompagnement à l'élaboration de référentiels d'évaluation ;
- ▶ Accompagnement à la démarche qualité de services à domicile ;

Accompagnements de projets associatifs :

- ▶ DLA¹⁴ 23 et DLA 15 : Accompagnement d'associations à la révision de leur projet associatif et à sa mise en œuvre ;
- ▶ Accompagnement de conseil d'administration à leur projet de développement ;

Accompagnements dossiers Crosms :

- ▶ Accompagnement à la réalisation de dossiers Crosms (Ehpad, unité de vie Alzheimer).

¹³ Centre d'études et de recherches sur les qualifications

¹⁴ Dispositif local d'accompagnement

C - Information et conseils personnalisés

Ce service « Hot Line » consiste à répondre aux demandes formulées par les adhérents aux conseillers techniques. Ces demandes (généralement formulées par téléphone) portent sur une information documentaire ou un conseil « technique » ayant trait, le plus souvent, à la réglementation. Les réponses sont apportées généralement par téléphone ou mail. Le cas échéant, un entretien ou une réponse écrite peuvent s'avérer nécessaires.

Nombre de demandes : une trentaine d'associations gestionnaires adhérentes ont bénéficié de ce service en 2008 (80 demandes formulées).

Thèmes abordés :

- Contentieux de la tarification ;
- Groupements et coopération (CPOM,...) ;
- Procédure d'autorisation d'ouverture, dossier CROSMS ;
- Application des conventions collectives (cas particuliers) ;
- Mise en œuvre et actualisation des procédures et documents prévus dans le cadre du « dialogue de gestion » : BP, CA, PPF, rapport de gestion,... ;
- Les exonérations de charges (loi Fillon, ZRR,...) ;
- Mise en œuvre de l'outil KEOPSS ;
- Les frais de siège, les divergences entre comptabilité de la structure gestionnaire et budgets des établissements ;
- Le plan comptable des ESMS et ses évolutions ;

[Voir également Développer la gestion de l'information / D.1.1.3]

Délais de réponse : variable selon le degré de difficulté de la question posée (1 à plusieurs jours).

Ressources mises en œuvre : Documentation et compétences internes et ressources du réseau : interrogation d'adhérents régionaux, appel au réseau national, interrogation des autorités de tarification, recherches documentaires sur le Web.

D - Développer la gestion de l'information

Les temps forts de l'année 2008

- Congés maternité (02 janvier / 06 mai) de Albine Marlier
- Bruno Bosc : du 14 janvier au 13 avril 2008
- Olivier Parent : du 14 janvier au 31 mai 2008
- Lancement de la plate-forme électronique du réseau (nouveaux sites Internet en lien avec ALFA 3)
 - Transfert de la messagerie vers ALFA

D.1 - Le pôle documentation / information

D.1.1 - Le soutien de l'activité interne

- Veille réglementaire et documentaire en lien avec l'activité des conseillers techniques ;

- Rédaction des programmes des journées d'étude et proposition de dossiers documentaires (*journées « coopération sociale » Auvergne et Limousin, réforme de la protection juridique des majeurs, mois de l'économie sociale et solidaire en Limousin, plaquette pédagogique GPEC en Limousin*) ;
- Réalisation et diffusion de supports de communication : plaquettes de présentation Uriopss (*ex. Annuaire sanitaire et social*), contact presse ;
- Relances événementielles (*journées d'étude, formation*) et partenariales (*ex. Trophées régionaux AG2R*) ;

D.1.2 - La veille de l'information stratégique

L'Uriopss, dans son rôle d'alerte, permet aux adhérents de recevoir régulièrement les dernières actualités via :

- des alertes lorsque l'information le nécessite (publications au Journal officiel, revues de presse aux adhérents),
- la Lettre du réseau à partir des informations commentées et analysées par le Réseau,
- les revues (Trait d'Union et Union sociale),
- les sites Internet.

D.1.3 - La gestion des demandes d'informations des adhérents

Albine Marlier est un interlocuteur de la demande formulée par l'adhérent ; cette dernière est ensuite analysée afin d'apporter une réponse dans les meilleurs délais.

Le traitement de la demande peut exiger le soutien de l'équipe technique interne ou la sollicitation du réseau. Pour cela, l'Uriopss bénéficie d'un partenariat privilégié avec l'équipe technique de l'Uriopss Rhône-Alpes et plus particulièrement le service juridique (Alice Chaillou).

D.1.4 - La participation à la vie du Réseau

Elle s'est concrétisée par une participation :

- aux réunions Documentalistes/Webmaster du Réseau ;
- Aux comités éditoriaux de la revue Union Sociale.

D.2 - Les supports de communication

D.2.1 - Le bulletin d'informations régionales « Trait d'Union »

L'inter région en 2008 compte toujours 10 régions (entrée du Limousin en novembre 2007, départ de Poitou-Charentes en 2008).

L'Uriopss Rhône-Alpes est chargée de la coordination technique et rédactionnelle de la revue.

En l'absence d'Albine Marlier, la rédaction des **feuilles régionaux** (*de février à Juillet/Août*) a été assurée par Michel Bellier.

➔ **L'éditorial** de Septembre-Octobre « Emploi et Solidarité » a été rédigé par Andrés Atenza.

➔ Dans la **rubrique « Annonces »**, l'Auvergne a diffusé 17 offres d'emploi et une offre pour le Limousin (renvoi sur la consultation de la rubrique « Emploi » du site Internet).

➔ Les abonnements sont désormais gérés en « année civile » (n°1 à 10).

Moyenne annuelle de tirages de la revue :

2006	2007	2008
117,2	114,6	140,2

L'évolution du nombre de tirages est liée à l'arrivée du Limousin et la campagne de promotion auprès des acteurs institutionnels régionaux.

Les partenariats financiers sont indiqués dans la rubrique « Club des Partenaires ».

En 2008, deux nouveaux partenaires :

- **ADERE** à compter du n°9 – Novembre 2008
- **AG2R Limousin** à compter du n°8 – Septembre/Octobre 2008

Une publicité rédactionnelle (1/4 de page) a été insérée pour :

- Crédit Mutuel (*décembre*)
- Caisse des Dépôts (*mai*)
- Caisse d'Epargne (*sans réponse*)
- MAIF (*juillet*)
- Crédit Coopératif (*septembre/octobre*)
- Ag2r (*novembre*)

D.2.2 - Les sites Internet de l'Auvergne et du Limousin

► **Le lancement officiel des nouveaux sites Internet du réseau a eu lieu le 31 Mars 2008.**

(<http://www.uriopss-auvergne.asso.fr> et <http://www.uriopss-limousin.asso.fr>)

Parmi les changements, nous pouvons noter :

- une **refonte graphique**,
- une **refonte fonctionnelle**, avec une ergonomie revisitée pour faciliter la navigation,
- une **refonte technologique**, basée sur l'utilisation de logiciels libres, afin d'offrir une meilleure interactivité et la personnalisation de l'information en fonction de centres d'intérêt.

De plus, sans être encore labellisé, ce nouveau site a été élaboré en intégrant, dès sa conception, la problématique de l'accès aux personnes handicapées.

Une campagne de communication a accompagné ce changement ; ce dernier ayant impliqué de nouvelles pratiques et principalement le changement des identifiants pour l'accès « Adhérent ».

Des anomalies, inhérentes à tout changement technique, ont été repérées et ont fait l'objet de corrections régulières au cours de l'année ; la principale concerne la pertinence aléatoire des résultats de recherche.

La mise en ligne de l'information

Il est désormais possible de :

- mettre en avant certaines informations à partir de la page d'accueil : 1 actualité principale régionale + 1 nationale, et 2 actualités régionales + 1 liée aux centres d'intérêt ;
- personnaliser l'accueil et le contenu de l'information à partir de centres d'intérêt.

La Lettre du Réseau

Elle est disponible en accès adhérent ou grand public.

On constate une diminution de nombre des inscrits à la nouvelle version de la Lettre du réseau. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer dont un problème technique, qui a empêché la bonne réception de la Lettre ; certains WEB MAIL n'affichant pas correctement la Lettre. Par ailleurs, il n'a pas été procédé au réabonnement automatique des inscrits à l'ancienne Lettre de diffusion du réseau.

Les résultats statistiques 2008 Auvergne et Limousin

Nombre de visiteurs différents

Le visiteur qui se rend plusieurs fois sur le site au cours du même mois n'est comptabilisé qu'une seule fois. Si plusieurs visiteurs ont la même adresse IP (ex. différentes personnes d'une même structure), ils ne seront comptabilisés qu'une fois.

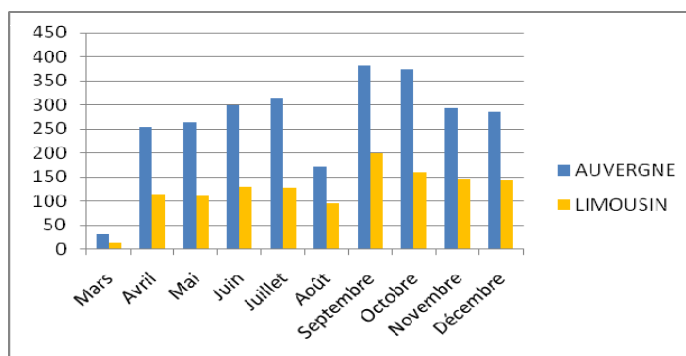
Nombre de visites

Comptabilisation de toutes les visites ; si un visiteur vient plusieurs fois sur le site, ses visites seront toutes prises en compte.

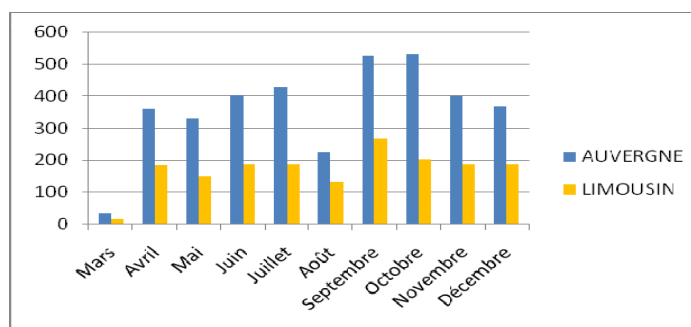
Nombre de pages vues

Nombre de pages que le visiteur a ouvert au cours de sa visite.

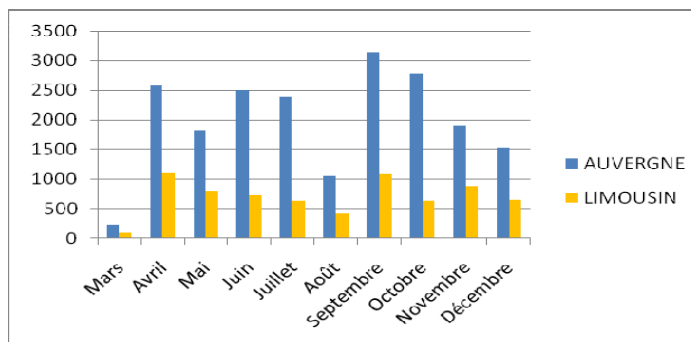
Nombre de visiteurs différents



Nombre de visites



Nombre de pages vues



D.3 - Les nouveaux outils

► Le nouveau logiciel intégré « Alfa 3a »

La bascule vers ce nouveau logiciel intégré a été réalisée en décembre 2007 (1 journée de formation). Il n'a cependant pas fourni pleinement les résultats attendus par notre Réseau en termes de spécifications techniques et de modules nécessaires à l'administration des sites Internet.

De nombreuses demandes ont été formulées par notre réseau pour une amélioration de l'ergonomie de cet outil et de ses fonctionnalités.

► Le transfert de messagerie

Le Réseau a basculé sur un autre système de messagerie (Exchange) le 06 décembre 2008 auprès d'un nouveau prestataire. Techniquement préparée, ce transfert n'a eu aucune incidence sur la réception des messages électroniques (maintien des adresses mails, aucune perte de messages).

→ Changement du prestataire du réseau : le serveur WEBMAIL est désormais hébergé par ALFA.

→ Système Microsoft Exchange : amélioration des fonctionnalités car il s'agit d'un logiciel collaboratif pour serveur de messagerie électronique (qui permet notamment la gestion partagée d'agendas, de contacts).

Samedi 13 juin 2009



L'Uriopss Auvergne
fête ses 60 ans !

L'équipe technique Auvergne-Limousin



Corinne Chervin, Directrice

☎ 04.73.19.63.40

Courriel : c.chervin@uriopss-auvergne.asso.fr

Julie Aigret, Conseillère technique

☎ 04.73.19.63.43

Courriel : j.aigret@uriopss-auvergne.asso.fr

Michel Bellier, Conseiller technique

☎ 04.73.19.63.44

Courriel : m.bellier@uriopss-auvergne.asso.fr

Sylvie Chalard, Accueil - Secrétariat

☎ 04.73.19.63.40

Courriel : s.chalard@uriopss-auvergne.asso.fr

Clotilde Guillon, Conseillère technique

☎ 05.55.03.13.85

Courriel : c.guillon@uriopss-limousin.asso.fr

Albine Marlier, Documentaliste – Webmaster

☎ 04.73.19.63.42

Courriel : accueil@uriopss-auvergne.asso.fr



www.uriopss-auvergne.asso.fr
www.uriopss-limousin.asso.fr

Annexes

- **CLUB DES PARTENAIRES 2008**
- **ADHESIONS / RADIATIONS 2008 AUVERGNE ET LIMOUSIN**
- **CALENDRIER 2008 DU COMITE REGIONAL DE L'ORGANISATION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE**

CLUB DES PARTENAIRES

AG2R AUVERGNE

Jacky BILLON-GRAND / Jean-Yves PEURON

15, avenue de l'Agriculture – 63100 Clermont-Ferrand

Tél : 04.73.43.06.21 - E-mail : jacky.billongrand@ag2r.com

www.ag2rpro.com



Solidaire de votre avenir

www.ag2r.com

AG2R LIMOUSIN

Céline IBARS

Direction Régionale de Limousin Poitou Charentes Vendée

Immeuble Winston – 23, boulevard Victor Hugo - BP 3801 -

87038 Limoges Cedex 1

Tél. : 05.55.77.68.29 – Fax : 05.55.77.63.66 - E-mail :

celine.ibars@ag2r.com

Eric GARDETTE

61, rue Blatin – BP 443 – 63012 Clermont-Ferrand Cedex 1

Tél. : 04.73.29.49.12 - Fax : 04.73.43.77.65

E-mail : eric.gardette@cmmc.fr - www.cmmc.fr



Caroline BAROT - Directrice

8, rue du Bon Pasteur – 63000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04.73.19.01.51

E-mail : accueil@adere.fr - www.adere.fr



" le réseau d'achat partagé "

Pierre LUNAUD

Centre Beaulieu III - 33, Boulevard Berthelot

63407 Chamalières Cedex

Tél. : 04.73.19.56.90 - Fax : 04.73.30.97.16

E-mail : chamalieres@credit-cooperatif.coop

www.credit-cooperatif.coop



Michel PUPIN – Directeur régional

65, boulevard François-Mitterrand - BP 445

63012 Clermont-Ferrand cedex 1

Tél. : 04.73.43.13.13

E-mail : isabelle.noel@caissedesdepots.fr

www.caissedesdepots.fr



Michel BOILOT - Délégation MAIF de Clermont-Ferrand

Résidence Vivaldi – 9, rue du Maréchal Foch - 63000

Clermont-Ferrand

Tél : 04.73.43.53.00 – E-mail : michel.boilot@maif.fr

www.maif.fr



Evelyne CAUVIN

63, rue Montlosier-63961 Clermont-Ferrand Cedex 9

Tél. : 04.73.98.56.73

www.caisse-epargne.fr



NOUVEAUX ADHERENTS 2008

AUVERGNE

ACCENT JEUNES

Passage de la Barbantelle
15000 Aurillac

Gère 2 services (adhérents) : SAS et SPS

Président : Antoine GIMENEZ
Directeur : Dominique BOUSQUET

Etablissement des Genêts

7 Chemin des enfants à la Montagne
43400 Le Chambon Sur Lignon

Président : Christian RIGNOT
Directeur : Patrick LEDIEU

ADPEP 43

18 chemin de Gendriac - Mons
43000 Le Puy en Velay

Président : Michel LOMBARDY
Directeur : Jean Pierre FONTAN

Ehpad Foyer Marie Goy

Rue du 11 Novembre 1918
43800 VOREY

Président : Pierre DEYDIER
Directrice : Martine CHAZAL

LIMOUSIN

ADAPAC

17 rue Parmentier BP 20114
19103 Brive La Gaillarde

Président : Jean Marc BRUT
Directeur : Virginie ABATE

AREHA (foyer d'hébergement et MAS)

Village Les Gâtines - Avenue Vincent Auriol
87300 Bellac

Président : M. Dominique DEMARTIAL
Directeur : M. Ludovic DUBOIS

Association d'animation sociale du Val de l'Aurence

31 rue Marcel Vardelle
87100 Limoges

Présidente : Mme Monique NIOCEL
Directeur : Dominique PERROUAULT

Association Cheval et Handicap

Mairie d'Ambazac
87240 Ambazac

Président : Mme Dominique MARTINEZ
Directrice : Mme Magali OUACIF

Association J'Existe

La Frugerie
87110 Bosmie l'Aiguille

Présidente : Mme Valérie SESSAC

Association Le Roc

1 rue Marc Eyrolles
19000 Tulle

Président : M. Pierre VIDAL
Directrice : M. Jean Michel BERNARD

Choisir de vivre à domicile

12, 14 Place de la Fontaine
23220 Bonnat

Président : Mme Denise LEROY
Directrice : Mme Michèle PICOT

Fondation John Bost

Foyer Anne Dominique
87800 Nexon

Président : Mme Simone ROSSIER
Directeur : M. Gérard CLAEYMAN

Foyer de vie Les Albizias (Fond J. Chirac)

Route de Sornac
23100 La Courtine

Directrice : Marie Dominique ZALOGA

Les Amis de l'Atelier – ESAT le Mazet
Le Mazet
87590 St Just Le Martel

Président : Marc Etienne PETERSCHMITT
Directeur : Philippe LANOT

Société St Vincent de Paul
15 rue Eugène Varlin
87000 Limoges

Président : Bernard CASSAGNES

RADIATIONS

AUVERGNE

- COLOC à Clermont Ferrand
- Comité Départemental de Prévention de l'Alcoolisme Allier et Cantal
- Comité ANPA 43
- ANPAA Auvergne (l'ANPAA réorganise l'échelon régional)

CALENDRIER 2008
COMITE REGIONAL DE L'ORGANISATION SOCIALE
ET MEDICO-SOCIALE

Catégories de bénéficiaires	Dates d'ouverture et de fermeture de la période	Examen au CROSM
PERSONNES AGEES	1 ^{er} septembre 2007 au 31 octobre 2007	Le 19 mars et 15 juin
	1 ^{er} décembre 2007 au 31 janvier 2007	
PERSONNES HANDICAPEES	1 ^{er} octobre 2007 au 30 novembre 2007	Le 10 avril 2008
PERSONNES EN DIFFICULTES SOCIALES	1 ^{er} novembre 2007 au 31 décembre 2007	Le 28 mai
SEANCE PLENIERE	Le 24 avril (<i>PRIAC</i>) Le 29 juin	

Catégories de bénéficiaires	Dates d'ouverture et de fermeture de la période	Examen au CROSM
SEANCE PLENIERE	Le 15 septembre (<i>Examen des SROS</i>)	
PERSONNES AGEES	1 ^{er} mars 2008 au 30 avril 2008	Le 18 septembre 2008
PERSONNES HANDICAPEES	1 ^{er} avril 2008 au 31 mai 2008	Le 03 juillet et 09 octobre
PERSONNES EN DIFFICULTES SOCIALES	1 ^{er} mai 2008 au 30 juin 2008	Le 13 novembre
PROTECTION DE L'ENFANCE	1 ^{er} juin 2008 au 31 juillet 2008	Lundi 15 décembre

Source : Secrétariat du CROSMS / DRASS – 29/08/2008